



## Lettre ouverte adressée à

- **Madame la DIRECCTE Aquitaine**
- **Monsieur le secrétaire général, président du CHSCT-S Gironde**

Les agents et nos organisations syndicales vous avaient alerté au mois de septembre : l'exposition du personnel à des risques pour sa santé mentale était manifeste, et la mise en œuvre de la réforme Ministère Fort, dans la plus grande désorganisation et sur fond de nouvelles diminutions des effectifs, ne pouvait qu'aggraver cette situation.

Les interpellations ont été nombreuses et argumentées : lettre ouverte des agents remise collectivement lors de la réunion du CHSCT-S de Gironde le 12 septembre 2014, interventions des collègues lors des réunions des services, incidents rapportés sur le registre santé et sécurité, tracts des organisations syndicales, intervention des représentants du personnel dans les instances, sollicitations des syndicats de salariés...

Les réponses ont été inexistantes ou de circonstance, parfois à la limite de la bonne foi, n'allant guère plus loin que des « *on n'y peut rien* », « *l'inspection du travail est désormais plus efficace* », « *les ITS reviendront* », « *ne traitez que les urgences* », etc. Plus grave que ces attermoissements, ont été constamment favorisées les oppositions entre les services et entre catégories du personnel.

Nous rappelons ici que le CHSCT-S n'a pas été informé et consulté préalablement à la déclinaison en Gironde de la réforme.

Au final, les agents sont laissés dans des difficultés insurmontables et insupportables depuis des mois.

L'origine du mal est clairement identifiée : le choix du Ministère de mettre en œuvre une réforme dénoncée par la majorité des agents, qui plus est dans des conditions désastreuses.

Jouer la montre avec cynisme ou se leurrer naïvement à grand renfort « d'éléments de langage » ne change malheureusement rien à la réalité que nous vivons quotidiennement.

**Plusieurs incidents significatifs ont affectés ces derniers jours le personnel de l'unité territoriale de la Gironde.**

**Les agents, quelle que soit leur catégorie, sont au bout du rouleau, ils tiennent depuis des mois au mépris de leur santé et craquent aujourd'hui.**

Ils mettent en cause la surcharge de travail, la multiplication des sollicitations auxquelles ils ne peuvent plus faire face, la perte de sens des métiers, la désorganisation et les tensions induites dans les relations de travail.

Les arrêts maladie se multiplient, et que les collègues fassent état ou non de leur difficultés professionnelles, il est notoire que nombre d'entre eux sont victimes de situations de *burn out*.

Le nombre de signalements explicites portés sur le registre des incidents en atteste.

**Nous avons ainsi des motifs raisonnables de penser que tout ou partie du personnel de l'unité territoriale de Gironde est exposé à une situation de danger grave et imminent pour sa santé, tant physique que mentale.**

**La situation était déjà anormale et scandaleuse, elle devient à présent inacceptable.**

**Vous n'en ignorez rien.**

**La responsabilité de l'administration dans les atteintes à la santé du personnel est patente.**

Nous demandons la tenue dans les plus brefs délais d'une réunion extraordinaire du comité.

Son ordre du jour inclura la présentation des initiatives de la direction pour résoudre en urgence la situation de crise aiguë dans laquelle se trouvent les agents exposés à des risques pour leur santé du fait des choix organisationnels de leur employeur.

Nous souhaitons également que des axes de prévention des risques à moyen et long terme soient présentés.

Il serait souhaitable de s'assurer que les membres extérieurs du comité puissent participer à cette réunion, notamment le médecin du travail.

Dans l'attente de votre réponse,

Bordeaux, le 2 avril 2015

Les représentants au CHSCT S :

Claude BORTHAYRE-MENNIER – Sud Travail

Gaëlle MARC – CGT

Julien RIBOULET - CGT